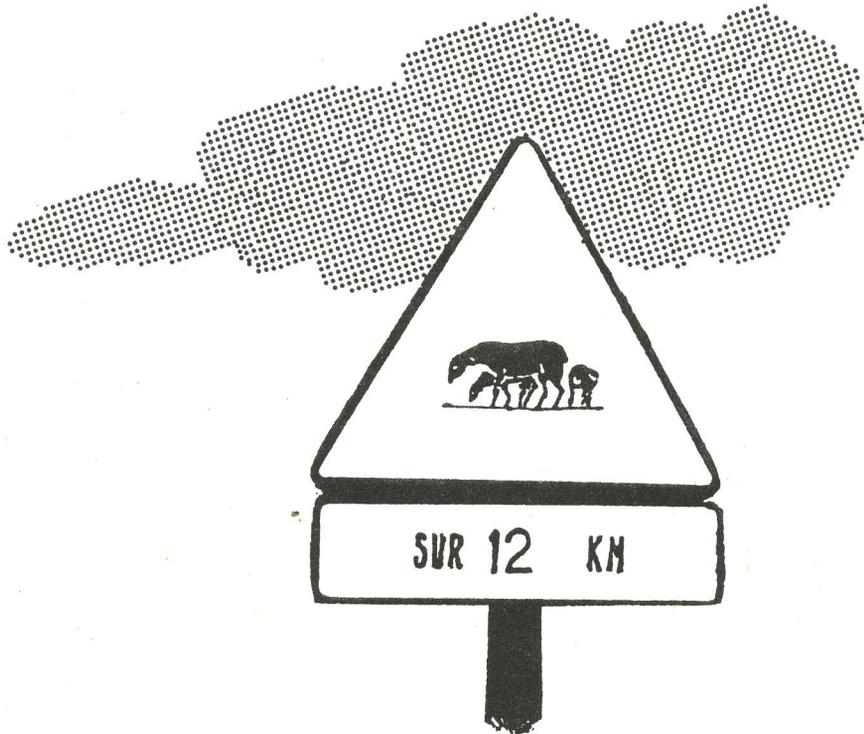

production pastorale et société

recherches sur l'écologie et l'anthropologie des sociétés pastorales



ADAPTATION DE L'ELEVAGE CEVENOL
AUX CHANGEMENTS ECOLOGIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIAUX (1)

par

Alain BOURBOUZE et Benoît DEDIEU

Sur le rebord montagneux du Massif Central, fermant l'horizon des plaines du Languedoc, la région étudiée correspond à celle désignée à l'Observatoire du CNRS-PIREN (2) dans sa partie cévenole. Elle comprend vingt-quatre communes, soit 66 000 hectares qui s'étendent sur ce qu'il est convenu d'appeler "les Hautes Terres Cévenoles" pour les terroirs d'altitude au Nord, et les "Cévennes méridionales" dans les versants Sud.

Cette région, dominée par les montagnes de l'Aigoual, du Suquet et du Lingas, est confinée à la frontière des quatre départements de la Lozère, du Gard, de l'Hérault et de l'Aveyron, ce qui ne favorise pas son développement. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si une partie de cette zone est incluse dans le Parc national des Cévennes (PNC).

Les statistiques (RGA 1980) annoncent 468 agriculteurs, dont près de la moitié sont également éleveurs (220).

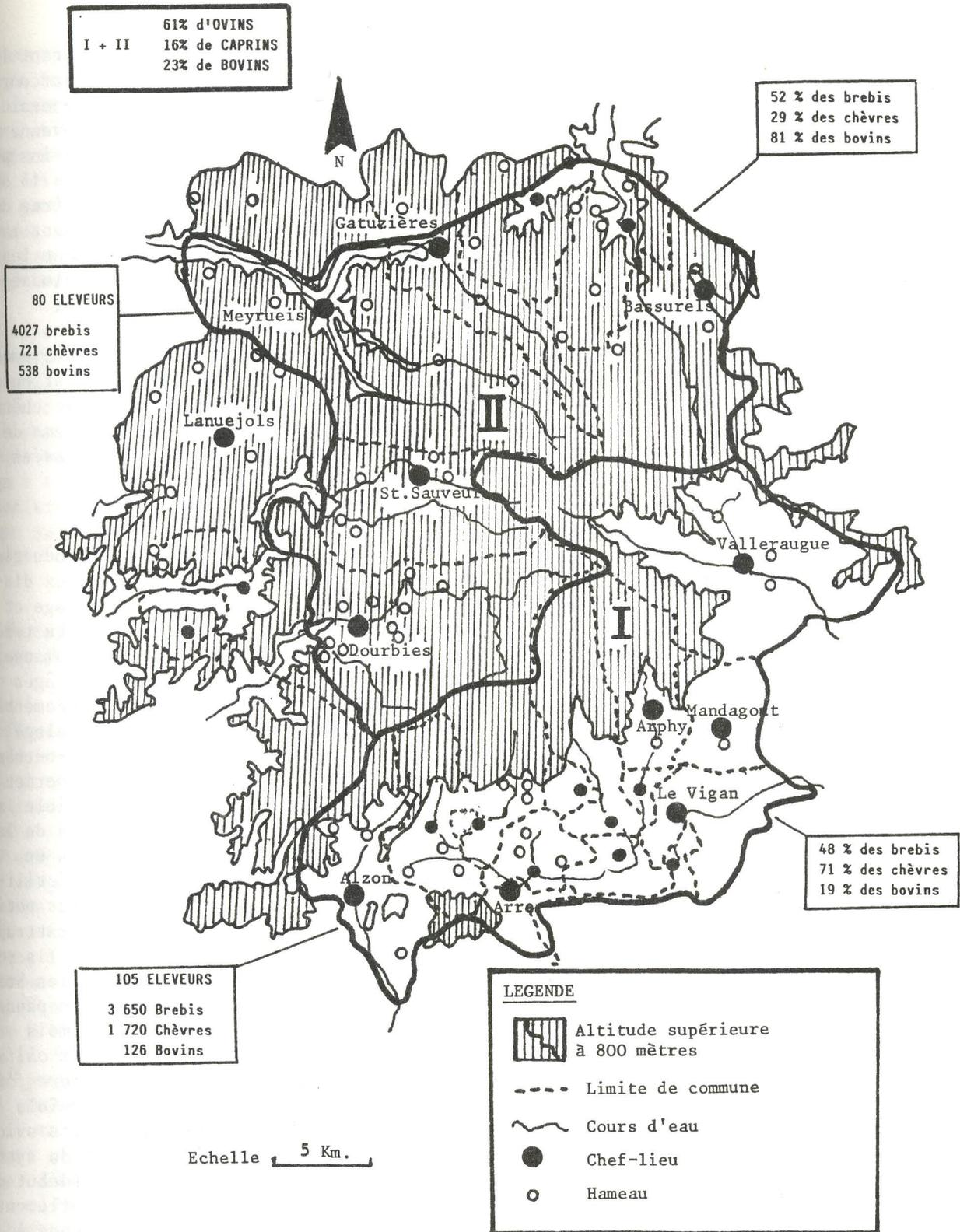
Dans l'étude qui va suivre nous omettrons volontairement les communes de Lanuéjols, Trèves et la partie située sur le causse Méjean des communes du Nord, dont les systèmes d'élevage se démarquent totalement

du reste de l'observatoire : cause calcaire et élevage ovin laitier. Ainsi délimités, nos deux sous-ensembles "Cévennes Basses" (I) et "Hautes Terres" (II) se partagent approximativement les effectifs d'éleveurs et d'ovins (fig. 1). Par contre, les bovins occupent surtout les pelouses des hauts, et les caprins se rassemblent plutôt dans les piémonts.

L'activité économique très réduite - et pour certaines communes proche de zéro - souligne le caractère marginal de ce pays dont l'activité s'est toujours organisée de "façon centrifuge en fonction de la diversité des paysages, des liens de complémentarité ou de dépendance qui le rattachent aux régions qui l'entourent" (Joutard 1980), et ce y compris aux plus beaux jours de son développement.

Avec les nouvelles données du contexte socio-économique actuel, des mutations se préparent qu'il faut savoir imaginer à travers l'analyse de l'élevage actuel, celui qui disparaît sans se faire reconnaître, et celui qui tente de renaître sans suffisamment récupérer les acquis du passé.

Nous rappellerons donc les grands traits



Carte P.I.R.E.N. Observatoire Causses-Cévennes
 Fig. 1 : I Cévennes basses, II Cévennes hautes

de l'évolution des systèmes de production cévenols, avant d'identifier les tendances actuelles et les perspectives de développement de ces élevages.

I. TRANSFORMATION DE L'ELEVAGE DANS LES CEVENNES BASSES

1. A l'aube du 20ème siècle...

Sans trop remonter dans le passé, à l'aube du 20ème siècle, le système de production a déjà amorcé son déclin ; mais l'exploitation cévenole fonctionne encore sur le même principe en combinant de nombreuses activités agricoles qui se répartissent en deux groupes :

- un premier groupe rassemble les activités qui approvisionnent la famille en argent frais grâce à la vente des cocons de vers à soie, le travail dans les ateliers de textiles ou à domicile, la vente des excédents agricoles qui ne sont plus auto-consommés, les produits de l'arboriculture, la laine puis plus tard la viande ovine.

- un deuxième groupe correspond plutôt aux activités stables et non spéculatives qui assurent les besoins alimentaires de la famille et des animaux qu'elle exploite : châtaignes, seigle, pommes de terre, vignes, produits du jardin, lait, fromage de chèvre et chevreaux, cochons.

Ce type d'agriculture supposait une main d'oeuvre abondante assurée par la famille au sein de laquelle plusieurs générations cohabitaient. Tableau classique en ce début du 20ème siècle d'une paysannerie souvent décrite où l'élevage ne représente qu'une activité parmi d'autres.

Les petits troupeaux ovins ou troupeaux mixtes ovins et caprins, de vingt à trente têtes, sont alors la règle. Gardés individuellement par les enfants, les vieillards - éventuellement collectivement par des bergers rétribués selon un tour de rôle -

les animaux pâturent neuf mois durant les différents types de végétation (parcours en taillis de chêne vert, châtaigneraie après récolte, prés, landes de moyenne altitude, hêtraie...). Puis les ovins partent en transhumance du 15 juin au 15 septembre. Les propriétaires sédentaires des landes de transhumance entretiennent la végétation en brûlant régulièrement les ligneux bas qui colonisent les pelouses. C'est la technique des petits feux.

La complémentation provient exclusivement d'aliments récoltés sur l'exploitation : foin, regain, fagots de murier, de chênes verts, de châtaigniers, parfois même de fougères séchées, châtaignes ramassées fraîches ou sèches.

Chez les ovins, le rythme de reproduction cherche à faire coïncider aux mieux disponibilités alimentaires au pâturage et besoins maximums des animaux compte tenu des contraintes liées à la transhumance, en ayant des animaux suffisamment âgés et robustes pour supporter les déplacements et les conditions d'estive. L'agnelage est unique et a lieu en septembre-octobre, parfois même dès la fin août. Il permet d'utiliser le plus longtemps possible la repousse des prés après les orages de la mi-août. Les béliers sont présents en transhumance : c'est l'occasion d'utiliser un bélier à bon compte pour les petits troupeaux et la possibilité d'un rattrapage pour les brebis retardataires. Ils sont redescendus vers le 25 août avec les brebis les plus avancées en gestation pour éviter que les agnelles de 10-11 mois soient saillies. Les agnelles *sont obligatoirement luttées* pour la première fois à dix-huit mois. La race locale Raïole constitue l'essentiel des effectifs ovins. Elle est adaptée aux composantes du système : aptitude au désaisonnement (début de lutte en avril), agnelages naturellement groupés sur un à deux mois, aptitude à la marche, résistance aux stress.

Les caprins qui ne transhument pas mettent bas en février-mars, puis après l'abattage des chevreaux à Pâques, la traite et la fabrication du *pélardon* s'étalent jusqu'à l'automne, date à laquelle les chèvres sont saillies. En été elles accompagnent leur gardien qui s'affaire à différents travaux agricoles en les surveillant et leur donnant en fin de saison des fagots de murier.

L'élevage ovin demeure néanmoins l'élevage dominant dont les productions les plus répandues correspondent à des débouchés locaux : l'agneau de 40 à 50 kg engraisé en bergerie aux châtaignes et aux feuilles de murier et les mâles castrés de deux à trois ans qui permettent de bien valoriser les parcours les plus médiocres; quant au fumier, il est soigneusement récupéré.

2. Transformations progressives des dernières décennies...

Mais les bases de ce système ancien vont s'effondrer une à une : diminution, puis disparition du ver à soie, après la 2ème guerre mondiale, fermeture progressive des industries locales de textile, difficultés accrues pour la commercialisation des châtaignes puis plus tard des produits des vergers. Un certain nombre d'exploitations agricoles disparaissent, d'autres pour survivre se reconvertissent. La course aux revenus complémentaires s'oriente maintenant vers le petit artisanat, la fonction publique et les nouveaux emplois liés à l'afflux touristique. Ce tourisme qui se développe à partir des années 60, s'il permet à certains de créer des gîtes ruraux et relance une demande saisonnière sur les marchés, a aussi des effets perniciose bien connus : opérations immobilières sur les bâtiments agricoles, installation de maisons ou de camping sur les rares prés mécanisables des fonds de vallée et surtout, forte augmentation du prix des terres,

multiplié par trois entre 1965 et 1975 alors que partout ailleurs il est en baisse. L'espace, théoriquement libéré par les départs des vieux agriculteurs, est en réalité figé : chez chaque propriétaire cévenol, un spéculateur sommeille. Ce verrouillage du foncier par des propriétaires absentéistes a de multiples conséquences : morcellement des terres et indivision, mise en valeur précaire par la multiplication des baux oraux qui ménagent l'avenir.

Les rachats d'exploitation deviennent très rares et la proportion de terrains en friche augmente rapidement. Une telle situation a un impact écologique considérable sur l'état de la végétation et, au delà, sur les techniques et pratiques adoptées par les éleveurs. L'espace pâturable offert est de plus en plus vaste, mais de plus en plus mal géré par ses utilisateurs qui, n'en étant plus propriétaires, ne cherchent plus à l'améliorer et souvent l'exploitent à l'insu ou contre le gré du maître des lieux.

Ces parcours mal entretenus et sous-pâturés s'enfrichent tellement que des pratiques usuelles comme le feu pastoral présentent trop de risques de propagation d'incendie et sont abandonnées.

Les terres cultivées de fond de vallée sont occupées par le maraîchage, les prés et les vergers et restent plus souvent la propriété de l'exploitant. Ces deux unités foncières "parcours" et "terres cultivables" connaissent par conséquent des niveaux de gestion totalement différents, tout en restant interdépendantes au sein de l'unité de production. Cette sous-utilisation excite les convoitises et introduit des changements d'usage de l'espace. Des reboisements individuels ou en groupements forestiers découpent différemment le paysage, sans logique apparente. Le développement corrolaire de la faune sauvage consacre enfin l'émergence d'un groupe puissant d'utilisateurs : les chasseurs.

Progressivement un nouveau système agricole tente timidement de s'adapter à ce contexte perturbé. Les productions agricoles qui se simplifient n'alimentent plus seulement la famille : les plantations de pommiers, puis de pêchers, l'essor enfin des cultures d'oignons augmentent la part des productions commercialisables.

Parallèlement, *l'élevage ovin* voit son environnement économique modifié, surtout depuis les années 1960. A partir de cette époque, les maquignons imposent la production de l'agneau de lait, destiné à l'engraissement. Il s'agit d'un alignement sur la production de la zone laitière voisine de Roquefort. Par le jeu du décalage entre les dates d'agnelage des deux régions - septembre-octobre en Cévennes et fin novembre-janvier dans les Causses - les ateliers d'engraissement qui se sont développés peuvent allonger leurs périodes d'activités, et donc améliorer la rentabilité des investissements en bâtiments. L'agneau de Nîmes de 20-25 kg, prêt à tuer, se développe aussi pendant une dizaine d'années. Ce changement de production s'accompagne d'un changement de débouchés : les débouchés locaux étant réduits, les ateliers d'engraissement commercialisent les agneaux dans la région Sud de la France où les carcasses légères sont demandées (15-18 kg). Mal conformés, trop maigres ou trop lourds (carcasses de plus de 20 kg), les agneaux de race Raïole ne sont pas adaptés à ces débouchés. Les maquignons conseillent donc toutes sortes de béliers de races très diverses et font ainsi presque disparaître la race locale au profit de croisement bigarrés. Simultanément, si bon nombre de petits troupeaux s'effacent au rythme de la disparition des agriculteurs ou pour des problèmes de main d'oeuvre, d'autres profitent de l'espace libéré pour s'agrandir. L'effectif moyen par troupeau exploité augmente.

L'élevage caprin connaît une évolution

différente. Dans une première phase, avant 1960, il est touché par la simplification des systèmes de production. C'est de lui dont on se débarrasse pour libérer la main d'oeuvre nécessaire aux autres productions qui se spécialisent. Les chèvres demandant à être traitées deux fois par jour et la fabrication des fromages étant longue et fastidieuse, beaucoup d'éleveurs hésitent à se spécialiser dans le caprin. Aussi, l'érosion des effectifs est-elle autant due à la raréfaction du nombre des éleveurs qu'au changement d'orientation économique au sein de ces systèmes polyactifs. Les troupeaux caprins qui résistent encore sont de petite taille, dix à vingt chèvres associées aux ovins ou élevées seules, et dans tous les cas n'apportent qu'un complément de revenus grâce à la vente des *pêlardons* qui s'écoulent sans problème sur les marchés voisins. Le problème de la brucellose se pose déjà, mais la législation dans ce domaine est souple (il faudra attendre 1977 pour que la prophylaxie soit rendue obligatoire pour les chèvres).

Vers les années 70 un nouveau type d'élevage caprin s'implante dans la région à l'initiative le plus souvent de "néo-ruraux". La première vague de ces éleveurs qui souhaitent faire un "retour à la terre" est fort mal perçue par le milieu rural. Et puis les échecs sont nombreux. Si quelques "néo" disposent de l'argent nécessaire pour démarrer une unité viable, la plupart sans moyens, sans compétences techniques, sans l'appui minimum qu'on leur refuse - voisins, techniciens agricoles, crédit agricole - ou qu'ils ne sollicitent pas, connaissent de graves difficultés. Ils sont par ailleurs installés dans les endroits les moins favorables, abandonnés - et pour cause - par leurs prédécesseurs. Beaucoup disparaissent, tentent une nouvelle installation ou changent leurs méthodes de travail. De ce fait, une deuxième vague d'implantation, qui ne concerne d'ailleurs plus uniquement ces néo-ruraux (3), mais également de

jeunes agriculteurs de la région intéressés par l'exemple, caractérise les années 75-78. Première exigence pour ces nouveaux élevages : trouver une situation foncière moins précaire, donc acheter la maison et quelques hectares autour.

L'accès au parcours est plus facile à négocier à coup d'amabilités, d'arrangements, de baux oraux et plus rarement de locations. En dehors de quelques réfractaires qui payent cher à terme leur isolement volontaire et leur refus de se considérer comme une "entreprise agricole", tous sont amenés à consentir des investissements - construction ou rénovation de bâtiments, achat de matériel de fromagerie, de culture, augmentation du nombre de chèvres - couverts par des financements extérieurs qu'il leur faut solliciter : Dotation jeune agriculteur (DJA), emprunts au Crédit agricole, Indemnité spéciale montagne (ISM), etc.

Dans tous les cas, la création de ces ateliers spécialisés de chèvres laitières répond au besoin de constituer un outil de production, avec peu de capital au départ, qui permette de faire vivre une famille grâce à l'excellente valorisation attachée à la production laitière associée à la transformation fermière, donc d'un produit à forte valeur ajoutée. Quels autres élevages, en dehors des ovins, seraient capables de valoriser correctement de tels milieux et pourraient offrir de tels avantages ? La production bovine ne s'est jamais développée dans ces terroirs exigus où les prés sont rares ; le porc continue d'accompagner la basse cour mais les aliments du commerce viennent de trop loin pour justifier la création d'ateliers hors-sol de grands effectifs. Les systèmes d'élevage des Basses Cévennes sont voués aux petits ruminants.

3. Situation actuelle des élevages.

L'analyse de la diversité des situations

à l'époque actuelle permet maintenant d'observer des systèmes d'exploitation qui sont à différents stades de cette évolution. Ces transformations que nous avons décrites ne se sont bien sûr pas déroulées au même rythme d'une vallée à une autre et l'exode n'a pas frappé chaque commune avec la même intensité. L'analyse typologique de ces élevages permet par conséquent de repérer différents témoins de ces évolutions passées. On peut distinguer ainsi deux grands types d'exploitations agricoles ayant des animaux :

- dans les vallées où l'activité agricole est réduite au minimum, l'espace est devenu disponible. Les derniers agriculteurs se partagent les fonds de vallée et l'utilisation des parcours de versant ne pose pas de problèmes pour qui veut les parcourir. C'est le cas à Saumane, Aumessas ou dans la vallée de l'Arre.

- dans les vallées où l'occupation agricole reste importante, les agriculteurs sont plus nombreux à se disputer un même espace. Les troupeaux sont plus fréquents mais les perspectives de récupérer des terres de parcours ou des prés de fauche sont assez limitées. C'est le cas à Sumène, Saint-Martial, Taleyrac, Soudorgues.

Les changements et les grandes évolutions de ces trente dernières années ont donc profondément modifié les anciens systèmes d'élevage de ces Basses Cévennes. Parmi les facteurs qui ont joué un rôle déterminant dans ces mutations, il faut souligner :

- l'accès au foncier et notamment la maîtrise (achat ou location) des prés de fond de vallée et, dans une moindre mesure, des parcours de versant ;

- le degré de disponibilité de la main d'oeuvre familiale et notamment la mobilisation de plusieurs générations dans une même exploitation.

A eux seuls ces deux facteurs décident de

la structure des systèmes d'élevage et de leur avenir.

Dans les "Hautes Terres" cévenoles, les problèmes ne se posent pas dans les mêmes termes. Quoique toutes proches, elles ont connu une évolution différente.

II. LE DECLIN DES HAUTES TERRES CEVENOLES

Située sur le versant atlantique, cette région des Hautes Terres rassemble des communes perchées toutes à plus de 7 ou 800 m d'altitude : Bassurels, Rousses, Fraissinet, Gatuzières, Meyrueis, Saint-Sauveur et Dourbies. Dans ce pays froid et venté ("le hurleur dont les pieds frôlent à peine la plaine") les exploitations agricoles se concentrent plutôt dans les fonds des vallées de la Dourbie, du Trevezel, du Bethuzon, de la Breze, de la Jonte ou du Tarnon, et tout à fait à l'Est au bord du Gardon de St Jean.

Autour de l'Aigoual s'organisent donc deux pays différents par leur climat, par leur substrat et par leur histoire. Opposé au Sud de caractère nettement méditerranéen, le Nord, soumis aux influences océaniques, connaît des hivers rudes. Les gels y sont tardifs. Sur les terres cultivées, qui se développent surtout dans les fonds de vallée les plus larges, l'arboriculture a régressé au profit d'un peu de céréales et surtout des prés. Le murier n'a plus sa place ; le châtaignier, dont la limite altitudinale se situe vers 800 mètres, ne subsiste que dans les parties basses des terroirs. Sur les versants et les hauteurs, la forêt dispute son espace aux landes et aux pelouses d'altitude. A Dourbies et Bassurels, cette forêt dépasse 50 % du territoire communal ; ailleurs elle en occupe 30 %, laissant aux parcours une place mesurée que les troupeaux se disputent. Elevages transhumants et élevages sédentaires se partagent en effet les espaces que la forêt veut bien leur laisser.

Mais cette région, plus que d'autres, est frappée par un déclin démographique persistant. Alors que dans les Cévennes Basses les tendances à la baisse se sont inversées depuis trois ou quatre décennies, sur ce versant atlantique les populations continuent de décroître : "les vieux meurent, les enfants s'en vont, les maisons se ferment", le pessimisme de J. Carrière est toujours de mise dans ces communes de montagne. Traditionnellement vouée à l'élevage et à l'accueil des transhumants, l'économie agricole de ces hautes terres semble condamnée à une mort lente. Menacée par la forêt "dévoreuse d'espace" et par le tourisme dont les méfaits et les avantages ne mettent personne d'accord, le déclin de l'agriculture est patent.

Quelles ont été les étapes de cette régression, et comment l'élevage s'en est-il accommodé ?

1. Emprise forestière et effondrement des effectifs.

Dans ces communes marquées par un fort gradient altitudinal, on distinguait deux zones de régime foncier différent. Par exemple à Dourbies : la partie haute était occupée tantôt par des sectionnaires, tantôt par de grandes propriétés exploitées par des fermiers, et qui accueillait l'été les grands transhumants ; la partie basse, au parcellaire très découpé, était organisée en petits hameaux qui rassemblaient l'essentiel de la population, et accueillait l'été les petits transhumants. En un siècle (1876 à 1983), le nombre des exploitations agricoles de Dourbies est passé de 190 à 10 ; dans le même temps, la population passait de 1200 à 200 habitants. Cet effondrement a provoqué parallèlement un total bouleversement du mode d'occupation de l'espace. Les surfaces cultivées et les prés ont diminué de 70 à 80 % et les landes se sont réduites de 30 % au profit de la forêt dont les surfaces ont triplé.

La forêt s'est ainsi rapidement étendue dans les parties hautes des communes avec le rachat successif des sectionnaires et de quelques grandes propriétés d'altitude. Après 1946 une seconde vague, liée à la création du Fonds forestier national (FFN) et aux avantages qu'il offrait, a réactivé les reboisements privés qui sont venus marquer le paysage de leurs petites tâches vertes "en timbre-poste" du haut en bas du terroir. Parallèlement à ce redécoupage de l'espace, les types d'exploitation et les systèmes de production se sont rapidement transformés. Quand la pression démographique était à son maximum on distinguait, d'une part, les grands domaines dans les hauts des communes, d'une superficie d'environ 100 ha dont 5 ha de prés, 1 à 2 ha labourables, le reste en bois et parcours, exploitant en fermage des bovins, des équidés et accueillant l'été les gros troupeaux transhumants ; d'autre part, la masse des exploitations moyennes et petites, de moins de 20 ha, cultivant 1 à 2 ha de terres labourables, quelques prés, quelques châtaigniers et exploitant un petit élevage dont les excédents étaient vendus. De nombreuses petites propriétés étaient exclusivement vivrières et les quelques moutons et chèvres qu'elles détenaient étaient promenés sur les sectionnaires. Comme en Basses Cévennes, différents troupeaux se retrouvaient dans la même exploitation mais selon une répartition bien différente qui s'est modifiée au cours du temps.

Cette évolution est rythmée par quelques dates clefs (tableau 1) :

- 1874 : avant les reboisements, l'élevage est composé d'ovins à viande (62 % des effectifs exprimés en unité commune) qu'accompagnent quelques bovins (23 %), caprins, cochons et le mulet pour la traction animale et le portage.

- 1912 : après la première vague de reboisement qui a concerné les parties les

moins favorables du terroir exploitées par les petits ruminants, les effectifs de ces derniers s'effondrent. Les bovins qui pâturent les zones les plus favorables dans les hauts moins pentus et les fonds de vallée, et les cochons qu'on engraisse aux choux, au petit lait, à la farine de seigle et aux châtaignes séchées, prennent relativement plus d'importance. Mais déjà le nombre d'exploitants a régressé de 38% et *l'effectif animal moyen par exploitant a baissé de moitié.*

- 1932 : l'histoire des laiteries vient ponctuer les étapes de cette récession que les statistiques soulignent. Les laiteries étaient nombreuses sur les communes : par moins de six à Dourbies entre 1915 et 1925, collectant *séparément* les laits de vache et de brebis.

Vers 1930, quelques grands domaines spécialisés dans l'élevage bovin sont vendus puis reboisés, provoquant la fermeture de quelques laiteries de montagne (Laupies, Prunaret...) et le repli des petits éleveurs vers la laiterie de Dourbies qui se spécialise dans le ramassage du lait de vache. Le fromage y est confectionné et salé dans des moules de terre, avant de partir à l'affinage dans une cave de la région. Mais le déclin semble inéluctable : 35 000 litres ramassés le mois le plus fort en 1935, 19 000 litres en 1953 et finalement 10 000 litres en 1960, ce qui amène la laiterie à fermer. Dès lors, il ne reste aux éleveurs qu'à engraisser leurs veaux au lait entier. Le répit permis par le ramassage organisé en 1964 par la Coopérative du Vigan sera de courte durée.

En 1971 à sa mise en liquidation, il ne reste que 31 bovins à Dourbies (22 % des "Unités gros bétail" (UGB) totales).

L'élevage ovin local connaît une évolution à peine plus enviable. Il résiste cependant mieux car les industriels de Roquefort assurent un débouché permanent

TABLEAU 1
EVOLUTION DES EFFECTIFS ANIMAUX DEPUIS UN SIECLE
POUR LA COMMUNE DE DOURBIES

	1874		1912		1932		1973		1983	
	n	taux	n	taux	n	taux	n	taux	n	taux
Nombre d'exploitations	190	100(2)	118	62	77	41	36	19	10	5
Bovins	487	<u>23</u> (1)	292	39	159	<u>34</u>	31	<u>22</u>	94	<u>47</u>
Ovins	6600	<u>62</u>	1100	<u>30</u>	860	<u>37</u>	366	<u>52</u>	421	<u>42</u>
Caprins	620	6	180	5	130	6	75	11	60	6
Porcins	270	4	296	13	172	12	48	11	28	5
Equins	119	5	96	13	52	11	5	4	1	-
Total UGB (1)	2140	100	743	100	466	100	140	100	201	100
UGB/exploitation	11		6		6		4		20	

(1) Taux calculé pour des équivalents UGB : 1 BOVIN = 5 OVINS = 5 CAPRINS = 3 PORCINS = 1 EQUIN

(2) nbre d'exploitation : indice 100 en 1874, 62 en 1912 etc.

au lait de brebis que ramassent plusieurs laiteries. Il n'en reste plus qu'une en 1930, à Cassanas, qui se maintiendra jusqu'en 1950. A sa fermeture, le lait partira à 10 km, puis à 15 km, puis à 80 km du lieu de production.

En 1973, l'élevage sédentaire a perdu toute importance à Dourbies, l'effectif moyen par exploitation est au plus bas (4 UGB/exploitant) et la disparition de nombreux agriculteurs n'a pas encore profité aux derniers qui restent. Cette régression des effectifs et ces modifications des types de production se sont accompagnés d'une profonde transformation des pratiques d'élevage. Ce repli de l'activité agricole des sédentaires aurait dû profiter aux transhumants à la recherche de parcours. Il n'en a rien été.

2. Transhumance en sursis.

Bloqués par les disponibilités en foin pour l'hiver, les sédentaires ont toujours eu plus de parcours qu'il ne leur en fallait. Les troupeaux transhumants ovins se sont donc bien accommodés de ces excédents estivaux, en venant coloniser dès la fin du mois de juin les cimes et les pelouses que les vaches venaient de quitter. Chaque propriétaire "tenait" ainsi son troupeau transhumant dont l'effectif dépendait de la surface des parcours et était dans l'ensemble assez modeste : 50 à 200 brebis. Quelquefois, le propriétaire sédentaire lui-même gardait le troupeau du transhumant. Les gros troupeaux transhumaient sur les grandes exploitations d'altitude qui leur laissaient les parcours défavorables.

Plusieurs effets contradictoires sont venus modifier cette association. Le reboisement des grands domaines a fait disparaître plusieurs belles estives, mais la disparition progressive des petits propriétaires sédentaires a libéré quelques terres. Sur ces montagnes si proches du

Languedoc, la demande est toujours restée forte, et les transhumants n'ont pas trop souffert de la concurrence des éleveurs sédentaires vieillissant. Ces derniers au contraire voient dans les transhumants une façon commode d'entretenir leurs terres et de les garder "propres".

Cette portion du Massif Central a donc échappé à la débacle puis à la disparition de la transhumance ovine qu'ont connu les parcours de la Margeride, de l'Aubrac ou du versant nord du Mont Lozère, repris partie par la forêt, partie par les bovins sédentaires. Le repli de certains de ces troupeaux ovins sur l'Aigoual et le Lingas a de ce fait compensé la lente érosion des effectifs ovins que connaissaient tous les troupeaux de cette zone. Enfin, depuis quelques années, la réglementation sanitaire destinée à lutter contre la brucellose interdit aux troupeaux vaccinés en provenance du Gard et de l'Hérault de se rendre en Lozère (4) et les force à trouver preneur sur la partie gardoise du massif de l'Aigoual. C'est ainsi qu'à Dourbies (Gard) où ces différents effets se sont combinés, le nombre des ovins transhumants n'a diminué que de 20 % de 1953 à 1983.

Mais de nombreux problèmes guettent maintenant la transhumance et la menacent. De quel sursis peut-elle encore disposer ? Dans la confusion des évolutions actuelles, il est difficile de porter un jugement quelconque sans s'appuyer sur une analyse plus complète du fonctionnement d'une part de ces élevages ovins du piémont qui transhument et d'autre part de celui de leurs concurrents immédiats, les élevages sédentaires ovins et bovins d'altitude.

Que retenir de cette histoire récente et des évolutions qui ont marqué notre observatoire ? Il s'articule sur deux mondes bien différents, le bas et le haut, qui semblent bien peu solidaires et bien peu complémentaires en dépit des flux

saisonniers d'animaux et d'hommes à l'époque des transhumances et des vacances. Chaque départ à la retraite d'un vieil éleveur ou d'un troupeleur accélère l'effritement des réseaux de connaissance et des alliances qui connectaient ces deux régions.

En bas, l'élevage s'est maintenant totalement transformé. Le troupeau mixte ovin-caprin a cédé la place à des troupeaux plus spécialisés, ovins ou caprins, qui restent associés à d'autres activités agricoles ou non agricoles. Les troupeaux profitent des investissements passés dans la châtaigneraie et les prés en terrasses, mais sur un mode extensif imposé par le verrouillage du foncier lié à la spéculation. L'enfrichement des versants est général et l'élevage se replie dans les fonds de vallée. Mais la main d'oeuvre étant rare, le départ en transhumance des ovins est attendu impatientement.

En haut, la montagne qui fut en partie boisée s'est vidée de ses habitants mais l'espace reste disputé : par les derniers éleveurs qui, lâchés par les laiteries, ont enfin la perspective de se constituer un outil de production viable exploité par des troupeaux à viande semi-extensifs utilisant l'espace abandonné par les retraités ; et par les derniers transhumants qui, chassés des pâturages de Lozère, trahis par la réglementation sanitaire, ont reflué sur cette partie de la montagne qui leur reste ouverte.

L'élevage ne semble donc pas aussi condamné qu'on a pu l'écrire, malgré les menaces qui pèsent sur son avenir. Quel développement peut-on attendre de ces systèmes de production ? Quels nouveaux problèmes se posent à eux ? L'élevage n'est-il pas la condition d'un nouvel équilibre agro-sylvo-pastoral où chaque acteur du développement doit trouver sa place ?

III. LES PARIS D'UN REDEPLOIEMENT DE L'ELEVAGE

1. Une nouvelle donne pour les sédentaires des Hautes Terres.

Bien que ne concernant qu'un faible nombre d'éleveurs, les Hautes Terres accueillent une très grande variété de systèmes de production : bovins, ovins, caprins ou chevaux, viande ou lait, intensif ou extensif, sédentaires ou transhumants. Comment une telle existence est-elle possible sur des terroirs dont les caractéristiques semblent assez homogènes ? Ces systèmes ont-ils les mêmes chances d'avenir ? Que cache une telle diversité : une recherche de formules viables, l'expression d'un dynamisme ou un baroud d'honneur avant le tomber de rideau ?

Parmi les types d'agriculteurs que nous avons repérés, *l'avenir des élevages "sans successeur"* est facile à prédire : abandon du système laitier à l'approche de la retraite quand les enfants sont partis et passage à un élevage à viande laissant plus de liberté, au prix d'une diminution de revenus. La construction d'un gîte rural, la location de quelques hectares et l'élevage de quelques chèvres, assureront un minimum de revenus en complément de la retraite.

Les *éleveurs de type "néo-ruraux"* ne jouent pas un bien grand rôle dans ces régions. Quelques-uns réussissent cependant leur implantation malgré l'hostilité ambiante. (L'un d'eux par exemple n'arrive même pas à vendre ses excédents de foin !) Le problème de leur succession ne se pose pas encore mais on peut s'interroger sur l'avenir à long terme de ces exploitations dont la viabilité, dans l'état actuel des choses, est incertaine. Quoi qu'il en soit, les formules techniques qu'ils adoptent sont souvent originales et les idées nouvelles (lapin angora, lièvre, élevage tout en plein air en parcs clôturés, fromage à pâte cuite, etc.) viennent de chez eux.

Enfin, répartis sur ces sept communes, une trentaine d'éleveurs, assurés d'un successeur, ou trop jeunes pour se poser la question, ont le souci affirmé de disposer d'un outil de production viable. Les stratégies qu'ils adoptent sont variées :

- *Intensification de l'outil* : le niveau de technicité a alors peu à envier à celui d'éleveurs de régions favorisées. Plusieurs élevages ovins laitiers, quelques élevages ovins pour la viande et un troupeau bovin laitier se sont orientés dans cette voie : bâtiments neufs, maîtrise de la reproduction (pose d'éponges vaginales sur les brebis), efforts de sélection (insémination artificielle, achat de béliers performants, adhésion au contrôle laitier), intensification du système alimentaire (retournement des prés, fertilisation, fabrication d'ensilage, achat important de compléments). Mais ces unités restent de taille moyenne et ne peuvent suffire à faire vivre une famille. Les compléments de revenus nécessaires proviennent tantôt d'un deuxième salaire (femme institutrice...), tantôt d'activités liées au tourisme n'exigeant pas trop de travail (gîte, camping, artisanat...).

- *Extension des surfaces exploitées*. Sans intensifier outre mesure, quelques éleveurs de bovins allaitants ou d'ovins à viande se sont efforcés, chaque fois qu'ils l'ont pu, d'agrandir leur exploitation. L'objectif est de disposer de vastes parcours (environ 10 ha par vache, 5 ha par génisse ou 1 ha par brebis) et de ramasser dans les prés les 70 tonnes de foin dont ils ont besoin pour nourrir l'hiver 35 vaches allaitantes ou 350 brebis, soit encore 15 à 20 hectares de prés que seuls les derniers éleveurs d'un hameau parviennent à rassembler (Dourbies, Ferrussac...).

- *Meilleure valorisation des produits et diversification*. Quelques éleveurs bien placés (proximité de Meyrueis) préfèrent

transformer les produits de la ferme et en assurer la commercialisation sur place ou sur les marchés proches, dans les épiceries et les hôtels des environs : fromage de brebis, de vache ou de chèvre, charcuterie, etc. La mise en place de nouvelles productions peut démarrer à l'imitation des néo-ruraux.

- *Le recours à des ressources extérieures importantes*. Ces ressources sont de deux ordres selon qu'il s'agit d'un travail totalement extérieur à la ferme, ou au contraire d'activités qui s'y rattache comme le tourisme.

Dans ces conditions, *l'élevage choisi doit laisser un maximum de temps libre*. L'élevage bovin-viande s'y prête bien : quelques vaches allaitantes, plusieurs génisses à l'engrais sont laissées dans des parcs clôturés et visités deux ou trois fois par semaine. Les petits troupeaux d'ovins à viande conviennent aussi. Mais les Hautes Terres n'offrent pas un grand éventail d'activités : entreprise de travaux publics, transports par camions, quelques salaires dans la fonction publique, au total moins d'une dizaine d'éleveurs profitent de cette situation (qui fait dire à un apiculteur que la meilleure abeille de son exploitation c'est sa femme institutrice).

Parmi les activités qui se rattachent plus directement au tourisme, l'artisanat (ferronnerie, ébénisterie, poterie) semble se développer, et bien que le tourisme ne soit actif que deux mois par an, quelques éleveurs ont monté une affaire ayant pignon sur rue : éleveur-commerçant, éleveur-restaurateur. D'autres se contentent d'accueillir le tourisme à la ferme : camping, chambre d'hôte ("jusqu'à une quarantaine de clients à déjeuner par jour"), gîtes ruraux (10 à 12 locations par saison), tables d'hôtes (mal supportées par les agricultrices qui n'apprécient pas ces repas qui traînent en longueur...) sont des formules qui se bana-

lisent malgré les réticences du départ.

Il y a donc différentes manières de s'en sortir pour un jeune agriculteur. Les parents ont compris que le chômage urbain a rendu leurs enfants moins exigeants et, quoiqu'ils s'en plaignent, le mode de vie et une certaine qualité de la vie leur demeurent précieux. Les formules qui "marchent" ressemblent chacune à un cas particulier tiré d'une heureuse combinaison de facteurs. Chaque élevage qui s'installe, ou qui résiste, donne l'image d'un compromis chanceux et d'une équation à multiples variables comportant une solution et une seule. Ces élevages intersticiels, l'interstice une fois occupé, excluent toute concurrence : il n'y a pas place pour plus de deux élevages bovins laitiers pour approvisionner Meyrueis en lait entier, une ou deux fermes-auberges à Camprieu, deux élevages de bovins allaitants à Dourbies, compte tenu des prés disponibles, etc.

L'équation de la réussite peut s'écrire ainsi : du foncier + un marché + des revenus complémentaires.

- *Le foncier* : on comprend mal que, dans un pays aussi vide, les places soient aussi rares. Pourtant les exploitations viables ne se construisent que lentement à coups d'achats, de locations, de tractations qui réclament beaucoup de patience. A Dourbies, par exemple, les sédentaires et les transhumants se disputent âprement les prés qui se libèrent et courtisent assidûment les "petits vieux" qui restent. Sur la figure 2, on lit très clairement la stratégie de l'éleveur bovin dont les parcs clôturés de barbelés morcellent les parcours du transhumant, obligent son troupeau d'un millier de brebis à emprunter la route pour passer d'une zone à l'autre, et inquiètent ses bergers qui détestent ces clôtures sur lesquelles les brebis viennent s'ouvrir le ventre lors de bousculades. Un parc de plus et le transhumant disparaît.

- *Le marché* : l'existence d'un débouché est évidemment un facteur décisif. Le problème se pose différemment selon les types de productions, mais dans tous les cas, c'est un marché étroit qui ne peut concerner que quelques éleveurs d'un même type.

Pour la *production laitière ovine*, la conjoncture depuis deux ou trois années est redevenue favorable grâce à un regain de prospérité des sociétés traitant le roquefort. Le prix du lait a augmenté de 11 % en 1984 passant à 6 F/litre en moyenne au départ de la ferme. Plusieurs éleveurs ovins de la région envisagent donc une conversion. Mais n'est-elle pas hasardeuse ? Quel est le risque de surproduction ? La taxe prélevée au titre de la régulation du marché (0,5 F/litre) a certes permis de lancer une politique de diversification, mais déjà 30 % du lait récolté ne servent plus à la fabrication du roquefort. Les industriels sauront-ils absorber les excédents nouveaux ? Comme par le passé, en cas de récession, les premiers "lâchés" seront les éleveurs les plus éloignés des laiteries. Les éleveurs des Hautes Terres le savent bien.

Le *marché de la viande d'agneaux* est de moins en moins favorable. Seuls de grands troupeaux permettent une organisation minimum pour n'être pas sous la dépendance totale du bon vouloir des maquignons locaux. Les jeunes éleveurs pour la plupart vendent à la coopérative ou à une Société d'intérêt collectif agricole (SICA). Quelques vieux éleveurs se déplacent parfois sur des marchés de l'Aveyron pour y trouver des prix acceptables. Mais en général les éleveurs vendent mal.

Les débouchés pour l'élevage bovin sont encore plus hasardeux, mais la diversité des formules adoptées permet des conversions et des adaptations rapides selon la conjoncture. La relative souplesse de ce système conduit à vendre du lait aux touristes ou à faire du beurre, engraisser des veaux de boucherie ou les vendre

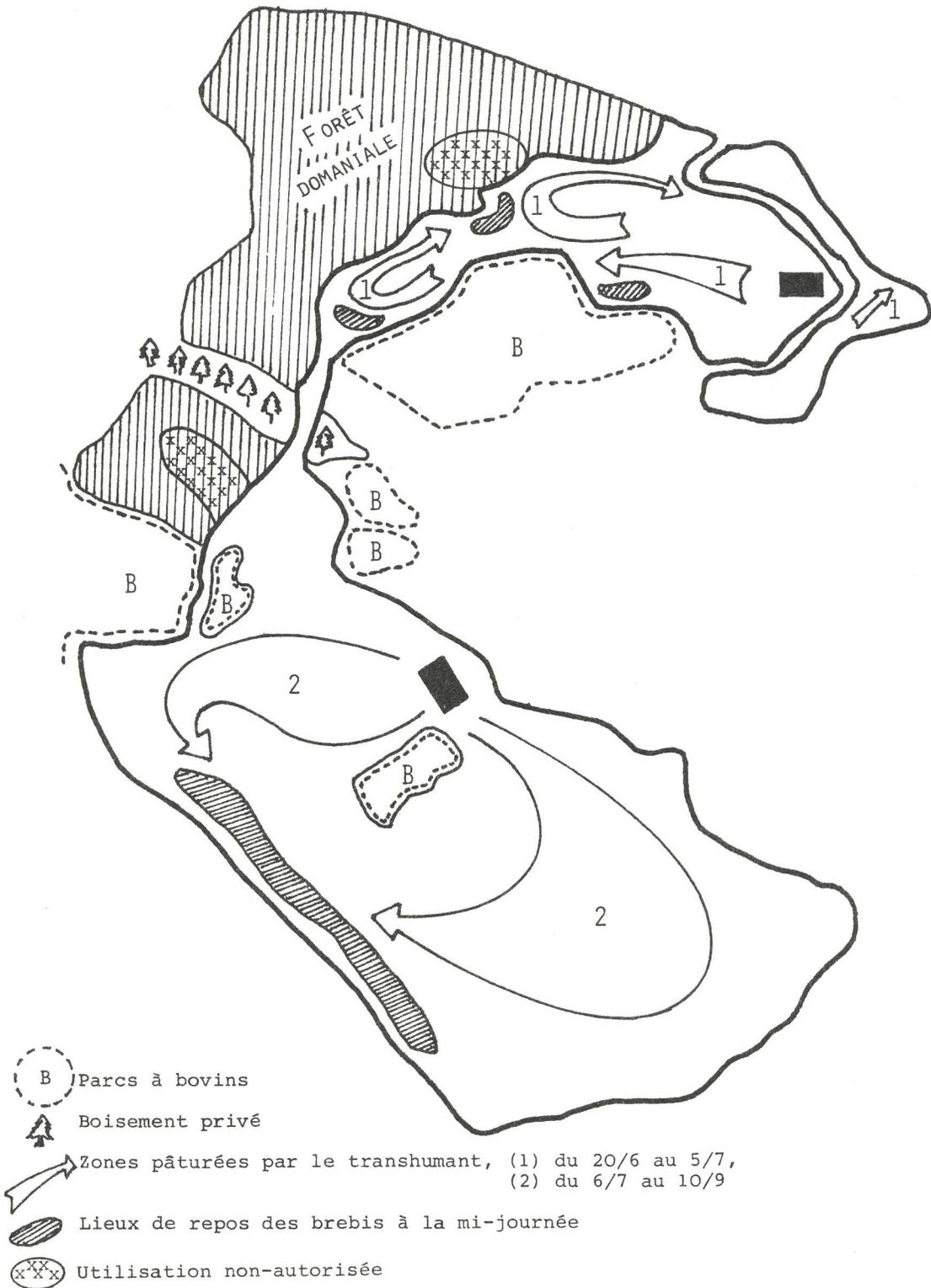


Fig. 2 : Troupeau des Laupiettes (800 ovins)

à huit jours, engraisser des génisses pour le boucher local ou faire du "brou-tard" pour l'Italie, etc. Mais l'é-troitesse des marchés est évidente.

- *des revenus complémentaires* : ce dernier terme de l'équation pousse les éleveurs à explorer les différentes possibilités qui s'offrent dont nous avons déjà parlé. Ces éleveurs sédentaires qui tentent ainsi, au travers de différentes adaptations, de rester au pays, rencontrent souvent la concurrence des troupeaux ovins et bovins transhumants venus des piémonts ou de la plaine.

2. Les enjeux sur les estives

Sur les Hautes Terres, *éleveurs sédentaires, transhumants ovins et transhumants bovins* se partagent le territoire laissé par la forêt, et occupent par exemple à Dourbies respectivement 14 %, 28 % et 10 % de la surface communale. L'exemple cité plus haut illustre bien les enjeux dont sont l'objet les estives *entre transhumants et sédentaires*, notamment dans les zones les plus basses à proximité du siège des exploitations. Ces conflits qui tournent à l'avantage des sédentaires restent ponctuels. Par contre, dans les parties hautes, depuis une dizaine d'années la transhumance bovine s'implante aux dépens des estives qui sont traditionnellement allouées aux troupeaux ovins.

Les deux systèmes s'opposent fondamentalement :

- la transhumance ovine est organisée par les éleveurs entrepreneurs de transhumance - les troupeaux - qui réunissent en une même unité les petits troupeaux ovins des Garrigues et des piémonts, louent des estives, éventuellement des bergers et montent en un, deux ou trois jours, le long des drailles, jusqu'aux pelouses d'altitude où les troupeaux sont gardés.

A la charge du troupeau, la location des terres (15 à 60 F l'hectare), la location du berger (10 à 12 000 F par saison) et sa nourriture, les charges sociales; les soins aux bêtes et les pertes par négligence ; à son crédit, la pension des bêtes (30 F par brebis) et la récolte des fèces, le *migou* (soit 15 F par brebis pour 35 kg de *migou* par bête). Comme un berger avec ses chiens peut garder seul jusqu'à 800 ou 1000 têtes, il faut donc rassembler un nombre suffisant de "marques" (dix à vingt) pour que l'opération soit rentable. Le faible prix de location des estives y contribue largement.

- la transhumance bovine par contre est le fait d'éleveurs isolés sur des terres *louées individuellement*. Payés à prix fort, ces parcours font l'objet d'un bail ou d'une convention de deux à cinq ans et sont clos de barbelés (au bénéfice du propriétaire si le bail n'est pas reconduit), puis partagés en parcs. Les animaux conduits en plein air intégral, *non gardés*, sont de races rustiques (Aubrac et croisés) et peu exigeants en main d'oeuvre. Ces gros élevages bovins (20 à 200 vaches), qui sont le fait d'éleveurs entrepreneurs, installés solidement dans la garrigue, le causse de Blandas ou les vallées hautes de l'Aigoual, se développent d'autant mieux que les menaces sur la transhumance ovine se précisent : mévente de la viande et repli des petits troupeaux, problème de brucellose et traçasseries sur les déplacements, etc.

Dans l'état actuel (tableau 2), la transhumance ovine domine par ses effectifs (78 % des UGB), mais depuis quelques années l'espace alloué aux bovins a beaucoup augmenté et dépasse à présent 4 000 hectares (46 % des parcours). Plusieurs facteurs soulignent cependant que cette redistribution de l'espace pastoral qui semble ne profiter qu'aux bovins, devrait se stabiliser.

Le Parc national des Cévennes par le ra-

TABLEAU 2

ETAT ACTUEL DE LA TRANSHUMANCE
DANS LES HAUTES TERRES CEVENOLES
DE L'OBSERVATOIRE PIREN

	Transhumance bovine	Transhumance ovine	TOTAL
Nombre de transhumants (troupeleur)	7	11	18
Nombre d'éleveurs (marques)	7	150	157
Superficie exploitée (ha)	4 200	5 000	9 200
Nombre de têtes	670	12 000	-
Equivalent VGB	670	2 400	3 070

chat de propriétés d'altitude, a provoqué la création en 1980 d'une coopérative d'estive et a conclu un bail de longue durée avec les transhumants ovins. Les anciens troupeleurs deviennent des bergers salariés et un cahier des charges prévoit des règles d'utilisation et d'aménagement des parcours (en réalité, les troupeleurs n'ont rien perdu de leur pouvoir d'antan et le Parc en tire quelque amertume). Autre facteur de stabilisation, beaucoup d'estives parmi les plus médiocres s'adaptent mal aux exigences des bovins et ne devraient pas, de ce fait, faire l'objet de surenchères.

Enfin de nouvelles tendances se dessinent, qui condamnent à terme le rôle tradition-

nel du troupeleur, mais favorisent une autre forme de transhumance ovine. Dans les piémonts et les garrigues, la taille de certains élevages augmente régulièrement jusqu'à atteindre 200 à 250 brebis. Quelques propriétaires de troupeaux, seuls, ou associés à un autre éleveur du même type pour mettre en commun leurs moyens, louent une estive, quelques prés d'altitude et organisent librement leur travail autour du gardiennage des moutons et de la récolte des foins.

La transhumance s'inscrit donc très logiquement dans l'organisation des troupeaux ovins. Dans les Basses Cévennes, le développement de cet élevage, qui représente près des deux tiers des effectifs animaux

de la zone, est si étroitement lié à la survie de ces estives que l'impossibilité d'envoyer pendant trois mois les troupeaux en montagne provoquerait inmanquablement un effondrement des troupeaux. Comment fonctionne donc cet élevage et comment s'organise-t-il autour de la transhumance?

3. Conduite et organisation des élevages ovins dans les Basses Cévennes.

Quels sont les grands traits de la conduite des brebis ? L'alimentation des troupeaux est basée sur le pâturage toute l'année. Il n'y a donc pas de périodes d'hivernage et les moutons valorisent l'ensemble des types de végétation présents sur le territoire : prés de fond de vallée, anciens prés ou champs abandonnés, châtaigneraie, chênaie, landes d'altitude et anciennes terres à seigle sur les croupes des versants et puis, nous l'avons vu, les landes de transhumance. Ces types de végétation contribuent à l'alimentation à des époques différentes compte tenu de leur nature et de leurs caractéristiques. Les prés sont mis en défens au printemps pour la récolte de foin ; seule la repousse d'automne est pâturée. Les autres pâturages relativement riches en herbe (anciens prés, landes d'altitude) sont pâturés au printemps et en automne. La châtaigneraie a un rôle tout à fait fondamental dans l'alimentation des troupeaux. D'octobre à mars, parfois plus tard, les châtaignes sont la ressource de base que complètent les arbustes comme le genêt à balai et la bruyère, et quelques herbacées sous-couvert. Les feuilles de chêne-vert, éventuellement les glands, participent également à l'alimentation hivernale.

Les landes de transhumance prennent un relais indispensable au début de l'été ; c'est une période très favorable pour les troupeaux qui trouvent trois mois durant une végétation herbacée de meilleure qualité qu'en bas où les circuits de gardien-

nage leur procure un régime plus composite et moins riche. Sur parcours, deux éléments sont à prendre en considération. La qualité sera étroitement liée à l'importance des herbacées ou des châtaignes dans la ration, la quantité dépendra en partie de la durée du gardiennage, éminemment variable ; de trois à douze heures selon l'âge et le dynamisme du berger, la durée du jour, les activités agricoles du moment, la qualité du parcours, etc.

Les surfaces pâturées contribuent donc de façon permanente toute l'année à l'alimentation des troupeaux. Mais, à certaines époques, une complémentation à base de foin distribué en bergerie reste indispensable. C'est le cas en particulier lorsque les brebis allaitent les agneaux. Cette complémentation est extrêmement variable d'une exploitation à l'autre : les quantités globales de foin distribuées par brebis et par an varient de un à dix (20 kg à 200 kg) selon les situations, ce qui révèle des stratégies très différentes de la part des éleveurs. Le principal facteur de variation tient au choix de la date d'agnelage. Les éleveurs de ces régions préfèrent l'agnelage de début d'automne (septembre-octobre) pour de nombreuses raisons :

- la transhumance impose des mises-bas assez précoces pour que les agnelles et les agneaux gardés soient capables d'estiver. L'agnelage de printemps est trop tardif. L'agnelage d'automne permet par ailleurs d'avoir des agneaux lourds ayant une bonne croissance car la transhumance est une période favorable et la gestation se déroule dans de bonnes conditions.

- les prés, mis en défens au printemps pour être fauchés, sont pâturés en septembre. Il y a donc une plus forte disponibilité à cette époque, complétée à la fin d'octobre par la chute des châtaignes, dont l'énergie facilement assimilable permettra aux brebis amaigries par le début de lactation de se remettre en

état à moindre coût. L'agnelage d'automne est donc bien adapté au calendrier des ressources alimentaires et consomme de ce fait *deux fois moins de foin qu'un agnelage de février*. C'est l'agnelage des éleveurs pauvres en prés ou qui tiennent à économiser leur foin.

- en outre, cet agnelage étant peu répandu dans le Sud du Massif Central et en Garrigues, les agneaux à engraisser ont moins de concurrents sur le marché et sont payés plus chers lorsqu'ils sont collectés.

Pourtant malgré ces avantages, un tiers des éleveurs de cette zone ne le pratiquent pas. En effet, l'agnelage d'automne suppose que les brebis se désaisonnent bien, c'est à dire qu'elles viennent en chaleur en avril-mai *ce qui n'est pas la saison naturelle de reproduction pour l'espèce ovine*. La race locale Raïole, dont les qualités d'élevage ont été au fil des générations façonnées par ce milieu, permet ce désaisonnement. Mais les croisements intempestifs dont elle a été l'objet depuis une vingtaine d'années dans de nombreux élevages a obligé ces éleveurs à mieux nourrir leurs bêtes et les a entraînés vers un système moins adapté au milieu. Il faut donc mieux "soigner" les brebis, c'est à dire s'assurer qu'elles soient en parfait état d'engraissement au moment de la lutte. Des brebis maigres en mai ne seront luttées qu'en juillet d'où une mise bas en décembre, d'où une alimentation hivernale coûteuse et l'obligation de vendre des agneaux jeunes pour tarir précocement ces brebis dont le cycle se sera décalé.

Ces élevages ovins n'ont pour unique produit que la production des agneaux auxquels s'ajoutent quelques brebis de réforme. La laine est négligeable. Dans les trois quarts des cas l'agneau est vendu vif à 12-14 kg aux ateliers d'engraissement de la zone de Roquefort. Le reste se partage en productions traditionnelles de mâles

castrés de deux ans élevés exclusivement sur parcours, en broutards et en agneaux engraisés en bergerie. La prédominance de l'agneau de 12 kg, comme produit principal de l'élevage ovin cévenol peut étonner. C'est en effet, la production la moins rémunératrice qui soit.

Plus qu'un choix, la production d'agneaux "de 12 kg" est la résultante de contraintes. D'abord, la dégradation de l'adaptation des brebis croisées aux conditions de l'élevage cévenol impose, on l'a vu, de limiter les pertes de poids des mères allaitantes en réduisant la durée de la lactation. Ensuite, la surpopulation des bergeries pour les troupeaux d'adultes limite la place pour d'éventuels agneaux à l'engrais. Enfin la prédominance de l'agneau de 12 kg traduit le poids social et le "monopole" des maquignons ramasseurs qu'aucun groupement de producteurs du département n'a pu briser jusqu'à maintenant.

Il y a donc différentes manières de faire du mouton dans les Basses Cévennes. En caricaturant on retrouve deux "itinéraires" ou deux modes de gestion bien différents qui sont aussi deux façons de penser différentes :

- l'un est caractéristique des éleveurs qui possèdent des prés (15 à 20 ha), récoltent suffisamment de foin (200 kg par brebis) et s'affranchissent des contraintes du milieu grâce à ce stock. Le parcours leur est moins indispensable, leur calendrier est plus souple, les temps de gardiennage sont moins longs. Plus grands troupeaux (150 à 200 brebis), brebis en meilleur état permanent, ce sont des élevages dont certains pratiquent le croisement de la race locale avec des béliers de race améliorée et supportent le décalage des mises bas (fin d'automne et printemps) par une complémentation soutenue. Ce sont des élevages dont les charges sont très faibles (40 F) et les marges brutes par brebis moyennes (210 à 370 F).

- l'autre est caractéristique des éleveurs disposant de peu de prés (5 ha), contraints de s'adapter aux caractéristiques du milieu. Elevage économe, mais contraint d'acheter des compléments, l'agnelage se fait en automne afin de faire correspondre apports et besoins dans le cycle alimentaire. Peu de foin distribué (110 kg par brebis), lactations courtes afin de ne pas pénaliser la reprise de poids des brebis qu'on invite en milieu d'hiver à "faire l'accordéon": jusqu'à 8 kg de perte de poids sont supportés par celles-ci sans encombre. Mais *le recours à la race locale reste un impératif* qui, lorsqu'il n'est pas respecté, conduit au système précédent *sans ses avantages* : mauvaises reprises de poids, décalage des luttés, mauvaises performances zootechniques. Les charges sont faibles à fortes (140 à 300 F par brebis) et les marges brutes variables (190 à 280 F par brebis) soulignent les contre-performances de certains élevages.

L'avenir de ces élevages est certes lié à leur réussite économique, mais plus encore à la *disponibilité de la main d'oeuvre*. Ces exploitations sont polyactives et dans toutes les situations - même les plus favorables sur le plan alimentaire - l'avenir proche est hypothéqué en système traditionnel gardé à cause du manque de main d'oeuvre et de la nécessité de concilier activités agricoles et activités d'élevage. La transhumance n'est donc pas seulement "une colonie de vacances pour brebis" mais aussi une bouffée d'oxygène dans la vie de l'exploitation agricole surchargée par les travaux de maraîchage.

Mais il faut trouver d'autres échappatoires. Le développement de parcs clôturés devrait s'imposer comme outil d'une meilleure gestion de l'exploitation agricole. Malgré les avantages que ces clôtures présentent dans la gestion d'un espace, malgré l'importance des subventions accordées, leur faible extension souligne l'incohérence actuelle du système foncier et

l'impossibilité d'organiser un système rationnel en dehors des terres en propriétés ou faisant l'objet d'un bail écrit. Déjà quelques éleveurs, exaspérés par ces situations sans issue et cette législation sur les terres incultes complètement inopérante, n'hésitent plus à braver les interdits et défier les groupes hostiles (résidents secondaires, chasseurs, etc.) en installant des clôtures provocantes (que l'un d'eux a gardé six mois durant chaque nuit, un fusil à la main !). Mais ces actions de "desperado" sont trop isolées. Les éleveurs, non regroupés, n'ont pas encore de position collective sur tous ces problèmes dont leur avenir dépend.

CONCLUSION

L'avenir de l'agriculture de cette région, Hautes et Basses Cévennes confondues, livrée aux initiatives individuelles d'éleveurs en quête d'opportunités ou d'expédients, semble totalement imprévisible. La multiplicité des situations et des contraintes, la variété des modes de conduite et de gestion - du plus intensif au plus extensif, du plus "moderniste" au plus "traditionnaliste" - semble faire croire que tout est possible. Bien sûr les lois du marché ramènent à la raison les formules les moins viables : disparitions, reconversions sont des avatars courants en Cévennes. Même les systèmes de production qui semblent stables sont amenés à se redéfinir au rythme des changements rapides qui les déstabilisent. Ainsi dans un réseau de neuf éleveurs suivis pendant quatre ans, l'histoire de chacun illustre cette dynamique :

- le premier, troupequier, a perdu les prés qu'il exploitait, utilisés pour un camping et l'aménagement d'une route. Il vient de louer une terre en garrigue et les animaux y séjournent d'octobre à mai.

- le second, fatigué par les éternels pro-

blèmes de la Coopérative d'estive, a pu louer un parcours à l'Office national des forêts (ONF), clôturer une partie et s'est décidé à abandonner la transhumance.

- le troisième, dont le troupeau a attrapé la brucellose, a abandonné l'estive qu'il utilisait comme aide troupeau, et s'est mis en Groupement agricole d'élevage coopératif (GAEC) pour louer une estive avec prés de fauche.

- le quatrième, qui disposait de 90 ha en propriété, vient de louer 50 ha et ajoute des bovins à son troupeau de moutons.

- le cinquième prépare l'installation de son fils et s'est agrandi à la faveur du départ d'un voisin. Il augmente l'effectif du troupeau.

- le sixième, dont le père vient de mourir, n'a plus personne pour garder : il clôture une partie, tout en improvisant un système où les animaux sont en semi-liberté.

- le septième, néo-rural, écoeuré par l'attitude de ses voisins, du maire du village et des chasseurs, a réussi à trouver une autre exploitation.

- chez les deux derniers, il ne s'est rien passé (ce qui, pour parodier Tristan Bernard, ne présage rien de bon). Reconversions brutales, mobilité dans l'espace, insécurité semblent être la marque de ces systèmes dans la période présente.

Cette agriculture qui "cherche ses marques" se trouve en effet confrontée à une incohérence choquante qui part de trois constatations : des terres en friches qui s'étendent, des parcours sous exploités, une mise en valeur médiocre de nombreuses terrasses, un nombre d'agriculteurs qui continue de diminuer ; de nombreux candidats à l'installation avec une seule demande satisfaite pour vingt dossiers constitués ; un marché en principe illimité

pour s'en tenir à la viande ovine puisque, pour 350 000 ovins consommés dans le Languedoc, 112 000 sont produits sur place, le reste étant issu de l'Aveyron et du Centre Ouest.

On peut espérer que l'avenir appartiendra à des éleveurs regroupés qui sauront défendre leurs intérêts. Mais l'histoire des mouvements associatifs est une collection de "ratages" : échec des coopératives laitières, échec de CAPRIDOC (5), difficultés de la Coopérative d'estive et du Groupement Raïole, etc. L'émergence d'une économie agricole différente et plus rationnelle serait-elle réservée à des jours meilleurs ?

A. B., Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

et

B. D., ENITA de LEMPDES, Clermont-Ferrand

NOTES

(1) Beaucoup d'informations contenues dans cet article sont tirées de travaux d'étudiants de l'INA Paris-Grignon, encadrés par nos soins, et d'échanges de points de vue au sein du groupe de recherche du CNRS-PIREN.

(2) Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement.

(3) Beaucoup contestent à juste titre ce qualificatif qui leur colle longtemps à la peau. Après combien d'années n'est-on plus "néo" ?

(4) L'analyse de sang obligatoire avant la transhumance, ne permet pas de faire la différence entre une réaction positive due à la vaccination anti-brucellique et celle due à la maladie. Le département de

la Lozère a donc adopté une réglementation sanitaire n'autorisant l'entrée sur son territoire qu'aux troupeaux transhumants non vaccinés et réagissant négativement lors de la prise de sang.

(5) Groupement de producteurs caprins du Languedoc.

REFERENCES

- BRISEBARRE, A.M., 1978.- *Bergers des Cévennes*. Paris : Berger-Levrault. (Coll. Espace des Hommes), 193 p.
- DEDIEU, B., 1984.- *L'Elevage ovin sur parcours méditerranéens. Adaptation et mutations des systèmes de production en Cévennes gardoises*. Paris : Institut national agronomique Paris-Grignon, thèse de Docteur-Ingénieur, 320 p.
- DI DONATO, R.M., 1980.- *Les Circuits de viande ovine dans le Gard et l'Hérault*. Montpellier : Université des sciences et techniques du Languedoc, DEA d'agronomie, 47 p.
- ELLSÄSSER, K., 1985.- *Analyse intégrée d'un espace montagnard nord-méditerranéen à l'exemple de la vallée de Taleyrac en Cévennes*. Montpellier : Université Paul Valéry, Doctorat de 3ème cycle en géographie, 249 p.
- GUERRINI, M.C./VASSEUR-HEMATI, F., 1982.- *Economie et sociétés locales de l'Aigoual et du Lingas*. Paris : CNRS-PIREN, Annexe 9, programme 10, 77 p. (document photocopié).
- JOLLIVET, M., 1983.- *Compte rendu de la réunion à Sumène, oct. 1983*. Paris : CNRS-PIREN, 125 p. (document photocopié).
- JOUTARD, Ph., 1980.- *Les Cévennes de la montagne à l'Homme*. Paris : Privat, 508 p.
- JOUBE, D., 1984.- *Evolution de l'élevage et transformation d'un espace rural en régression sur les Hautes Terres Cévenoles*. Paris : Institut national agronomique Paris-Grignon, Mémoire de fin d'étude, 199 p.
-